

STATEMENT DISCOURS

MINISTER
FOR
EXTERNAL
RELATIONS.

MINISTRE
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES.



87/41

Allocution de l'honorable
Monique Landry, ministre
des relations extérieures,
devant la séance plénière
de la CNUCED VII

Genève

Le 15 juillet 1987

OTTAWA

Le 15 juillet 1987

Monsieur le Président,

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant cette assemblée. Je voudrais d'abord vous offrir mes plus sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la Conférence; votre compétence, votre rigueur intellectuelle et votre amabilité nous sont bien connues au Canada. Je voudrais aussi par la même occasion remercier le Secrétaire général Dadzie et le Secrétariat de la CNUCED à qui l'on doit les préparatifs importants et l'organisation de cette rencontre.

La septième conférence de la CNUCED est importante pour le Canada. En décembre dernier, notre Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déposé au Parlement un document intitulé Les relations extérieures du Canada, qui brosse un tableau de notre politique étrangère et met en relief nos grandes priorités dans ce domaine. Le document est basé sur "l'internationalisme constructif", pierre angulaire de la politique étrangère du Canada. Pour nous, l'internationalisme constructif signifie le soutien des institutions multilatérales, une coopération étroite avec nos principaux partenaires économiques et un engagement ferme envers le développement du tiers monde. C'est dans cette perspective que le Canada accueillera prochainement les sommets de la Francophonie et du Commonwealth ainsi que le prochain Sommet économique des sept pays les plus industrialisés, à Toronto. Pour nous, cette conférence est donc un élément clé du dialogue permanent qui met en présence les pays développés et les pays en développement.

En tant que ministre des Relations extérieures chargée de l'Agence canadienne de développement international, j'ai l'occasion de visiter plusieurs pays du tiers monde afin de poursuivre le dialogue avec leurs dirigeants. Ces voyages m'ont permis de constater l'ampleur et la complexité des problèmes de développement et l'énorme difficulté que nous avons à leur faire face et les résoudre. Ces dernières semaines, je me suis rendue en Afrique à deux reprises: j'ai pris la parole à la séance d'ouverture de la Conférence de la Commission économique pour l'Afrique sur le redressement économique en Afrique qui s'est tenue à Abuja au Nigéria. Je viens de terminer un voyage qui m'a menée en Algérie, au Burundi et en Tunisie. À Bujumbura, j'ai dirigé la délégation canadienne à la réunion ministérielle préparatoire au sommet de la Francophonie qui se tiendra à Québec en septembre prochain. Je reviens encore plus convaincue que tous les pays, tant développés qu'en voie de développement, doivent unir leurs efforts pour maintenir un dialogue constructif qui nous permette de trouver des solutions viables aux défis de développement qui se posent à nous.

Monsieur le Président,

Nous nous réunissons à un moment où chacun de nos pays doit relever le défi posé par la conjoncture économique mondiale et où la CNUCED doit, elle aussi, relever un défi en tant qu'organisme international. Sur un plan global, la lenteur de la croissance économique, les problèmes commerciaux tel le protectionisme, la contraction des flux financiers vers les pays en voie de développement, le fardeau de la dette, et le triste sort des pays les plus pauvres déstabilisent l'ordre économique et politique mondiale. En tant que membres de la CNUCED, nous nous devons tous de mettre cette organisation à contribution afin de mieux affronter ces problèmes très réels et trouver des solutions très concrètes.

Pour le Canada, les contributions financières des pays développés demeurent capitales. Les objectifs ciblés pour l'aide sont une planche de salut pour les pays démunis. Ils contribuent en outre à soutenir les apports des pays donateurs même en périodes de restrictions financières. Parallèlement, il faut redoubler les efforts déployés pour utiliser la plus rationnellement possible les ressources limitées. Nous devons soutenir le dialogue afin de mieux coordonner l'aide fournie.

Il faut s'efforcer tout particulièrement d'acheminer une plus grande partie de ces ressources limitées vers les plus démunis. Le gouvernement du Canada respecte son engagement face aux objectifs ciblés qu'il s'est fixés en matière d'aide publique au développement. À cet égard, Monsieur le Président, je voudrais souligner que nous maintiendrons les 0,5% de notre PNB à l'enveloppe de la coopération au développement. Ceci représente pour notre dernière année fiscale une somme de plus de 2,5 milliards de dollars canadiens. Nous visons toujours l'objectif de 0,7% du PNB pour l'an 2000. En outre, nous avons atteint la cible de 0,15 % du PNB en ce qui concerne l'aide publique au développement destinée aux pays les moins avancés. De plus, nous avons augmenté (jusqu'à 40 % de notre APD bilatérale) notre aide à l'Afrique pour réponse à la situation de crise qui prévaut sur ce continent.

Du côté multilatéral, il est également très souhaitable de renforcer les rôles clés de la Banque mondiale, des banques régionales de développement et du Fonds monétaire international. Ces institutions doivent disposer des ressources requises pour appuyer les changements nécessaires et stimuler la croissance dans les pays en voie de développement.

Par ailleurs, les pays du tiers monde, responsables au premier chef de leur propre développement, doivent chercher prioritairement à rentabiliser leurs épargnes domestiques et

les investissements. Pour ce faire, il faut revenir aux principes fondamentaux qui sous-tendent les politiques économiques nationales. Il faut viser une plus grande efficacité dans le secteur public. Il faut aussi promouvoir le rôle du secteur privé qui peut favoriser la croissance, l'investissement et le dynamisme dans la production.

Le fardeau de la dette est une préoccupation tant pour les pays développés que ceux en voie de développement. Il est clair pour nous que les pays à revenu intermédiaire très endettés doivent comprendre l'importance de restaurer leur solvabilité. Ces économies ont, à l'état latent, une force et un dynamisme considérables. Les autorités de ces pays doivent, par leurs politiques domestiques, rectifier les déséquilibres. Ces politiques peuvent être difficiles à exécuter, mais elles sont cruciales pour l'avenir des pays en cause.

Dans le cas des pays les plus pauvres, on réévalue à l'heure actuelle les approches et les initiatives qui ont été retenues et prises dans le passé.

De plus en plus on s'accorde à dire qu'il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin. Le Canada croit fermement - et le Premier ministre Mulroney l'a d'ailleurs signalé à ses partenaires du Sommet de Venise - que le problème crucial pour ces pays ne réside pas dans la gestion de la dette, mais plutôt dans le développement.

Pour le Canada, les considérations suivantes sont essentielles à l'examen du problème de la dette des pays les plus pauvres. D'abord, il faut trouver un moyen quelconque de réduire le fardeau de la dette de ces pays envers le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. On ne peut s'attendre à ce que les débiteurs remboursent actuellement plus qu'ils ne reçoivent de ces institutions. Deuxièmement, l'aide future à l'appui des efforts d'ajustement de ces pays devra être consentie à des conditions très favorables. Troisièmement, la dette publique doit être rééchelonnée sur une plus longue période et selon des modalités plus faciles à respecter.

Quatrièmement, les pays qui n'ont pas déjà renoncé ou reporté le remboursement de leur aide publique au développement devraient le faire le plus tôt possible. Cinquièmement, les contributions d'aide publique au développement doivent être plus importantes et les stratégies de développement coordonnées de façon plus efficace. Enfin, et de façon tout aussi importante, les pays bénéficiaires doivent veiller à ce que les politiques économiques qu'ils poursuivent soient à la fois réalistes et appropriées.

L'expansion des échanges commerciaux internationaux a servi de moteur à la croissance mondiale au cours des vingt-cinq dernières années. Bon nombre de nos stratégies et de nos postulats se fondent sur le rôle que l'on attribue au commerce dans le développement. Toutefois, la contribution du commerce à l'essor du développement a changé ces dernières années. Les différends commerciaux, les pressions protectionnistes, anisi que les tensions entre pays développés d'une part et entre eux et des pays en voie de développement d'autre part, ont eu pour effet de lier plus étroitement ces questions au problème de la dette.

Ainsi, dans le domaine des échanges commerciaux la tâche qui nous attend est très claire. Nous devons restaurer la confiance envers le système du GATT. Il nous faut, dans la Ronde Uruguay, réaliser des progrès sensibles au chapitre des restrictions et des distorsions qui frappent les échanges. Notre objectif commun dans les Négociations commerciales multilatérales doit être de mettre en place un cadre de règles adapté aux défis d'aujourd'hui. Les pays développés et en voie de développement partagent un bon nombre de préoccupations et d'intérêts: nous devons faire front commun. Ensemble, nous devons conjuguer nos efforts afin de contribuer à renforcer le système commercial multilatéral.

Les Canadiens sont, comme vous le savez, tout partienlièrement préoccupés par les problèmes liés au commerce des produits agricoles. Les agriculteurs canadiens, comme ceux des pays en voie de développement, font les frais d'une guerre des subventions potentiellement destructrices. Les tensions provoquées par cette situation mettent en péril le système commercial international et le succès de la Ronde Uruguay. Par contre, on voit se développer un consensus sur la nécessité d'apporter des réformes fondamentales dans le secteur agricole. Nous devons nous concerter pour atteindre les objectifs des Negociations commerciales multilaterales dans ce domaine.

La fluctuation et la baisse des prix des produits de base ont un impact direct sur le développement et ce, particulièrement (mais non exclusivement) dans les pays du tiers monde. En tant que grand exportateur et importateur de produits de base, le Canada porte lui aussi un intérêt réel et direct aux questions relatives au commerce de ces produits. Nous sommes fermement convaincus que toute solution aux problèmes dans ce domaine est mieux envisagée dans le context des relations producteurs et consommateurs.

Nous sommes en outre d'avis qu'une approche commune et pratique à l'égard de ces questions devrait comporter

plusieurs éléments. En premier lieu, les politiques et pratiques qui ont un effet de distorsion sur les marchés des produits de base, comme les barrières commerciales, les politiques rigides de production, et les politiques restrictives d'investissement, doivent être évitées. En deuxième lieu, les pays en développement doivent chercher à diversifier leurs économies, en saisissant les occasions offertes par les marchés autant nationaux et régionaux qu'internationaux. Les Négociations commerciales multilatérales fournissent des moyens par lesquels l'accès aux marchés peut être garanti et élargi. Enfin, un dialogue plus soutenu entre producteurs et consommateurs permettra de régler de façon plus efficace les problèmes et de donner une transparence plus grande aux marchés. Ainsi, les producteurs pourront mieux capter et répondre aux signaux qui leur viennent de ces marchés.

Dans ce contexte, le défi qui se pose à la CNUCED est de taille. Trop souvent, nous avons gaspillé du temps et des ressources à abuser de la rhétorique, à pratiquer la stratégie du pire et à négocier des textes vides de sens. Chacun de nous, individuellement, et la CNUCED en tant qu'organisation, évoluons dans un monde transformé et en mutation. À titre d'exemple:

- Nous ne pouvons plus prendre pour acquis que la croissance des économies sera forte et soutenue.
- De nouveaux pays sont devenus des intervenants clés sur la scène économique et les anciennes relations se sont transformées.
- La division globale du travail entre pays développés et en voie de développement s'accélère, et elle se transforme sous l'influence de la technologie et des forces du marché.
- La technologie a en outre modifié les schèmes de production dans l'industrie manufacturière et le secteur tertiaire. Le monde est devenu une super-usine.
- Les progrès dans le secteur des télécommunications fusionne les marchés de capitaux internationaux et nationaux: il n'est désormais plus possible ni souhaitable de s'isoler.
- Les prix des produits de base sont aujourd'hui dissociés de la croissance économique mondiale.

- La grande diversité des pays en voie de développement apparaît de plus en plus clairement à partir de leurs besoins respectifs.
- Les différentes performances de croissance d'un pays à l'autre, illustrent l'importance d'un choix judicieux de stratégies et politiques de développement.
- Le rôle positif que peut jouer le secteur privé pour créer la richesse et encourager l'efficacité est maintenant reconnu.
- Des changements démographiques d'envergure créent des pressions nouvelles et imprévues sur le développement.
- La reconnaissance du rôle de la femme et de sa participation dans la croissance économique est de plus en plus perçue comme un facteur de développement significatif.
- L'ampleur, la complexité et les incidences de l'interdépendance des pays sont de plus en plus évidentes.

La CNUCED peut nous aider à nous accommoder de ces changements. Compte tenu de son mandat, son caractère universel et son champ d'action, elle doit être le creuset d'idées novatrices et la source de stratégies, d'approches et de solutions viables. La CNUCED doit être une instance qui contribue pertinemment à l'élaboration des politiques nationales et internationales qui stimulent et soutiennent la coopération et le développement. Elle doit y parvenir en identifiant les tendances et les changements structurels à long terme. Grâce à une analyse rigoureuse. Et des échanges de vue productifs, la CNUCED peut aussi contribuer à la mise en oeuvre du consensus nécessaire à la négociation fructueuse et productive. En définitive, ce sont là des éléments qui ont un impact concret sur la croissance et le développement.

Monsieur le Président,

Je conclurai mes propos en demandant instamment à la CNUCED de donner corps au concept du partenariat et de la coopération entre pays développés et en voie de développement. Nos discussions ici doivent contribuer à la recherche de solutions concrètes à des problèmes réels.

Depuis qu'ont débuté les préparatifs en vue de la présente conférence, le Canada a soutenu que nous devrions produire un document significatif qui influencerait sur le débat économique. Pour ce faire, nous devons nous entendre sur un message franc, honnête, pratique, et axé sur l'avenir. Dans ce message, il faudra exposer sincèrement les points sur lesquels nous sommes d'accord et ceux sur lesquels nous divergeons d'opinion. Mais, surtout, il faudra y réaffirmer notre engagement et notre détermination à faire front commun et préciser clairement ce que nous entendons faire dans la pratique pour éliminer les divergences qui nous séparent.

Monsieur le Président,

Le Canada a constaté que les initiatives qu'il menait sur une base bilatérale avec ses partenaires du tiers monde étaient marquées de compréhension et de coopération. Notre expérience n'est assurément pas unique. Puisseons-nous tous nous laisser porter, dans ce forum multilatérale, par ce même esprit de solidarité.

Je vous remercie.